



Uzès, mardi 14 juin 2022

**Madame Leca Myriam**  
**Les Fontasses**  
**30 580 LUSSAN**

**Objet :** Reconstruction du laboratoire Gravier, ZA de Lussan  
Parcelles cadastrées section D n°184p d'une superficie de 1609 m<sup>2</sup> et section D n°214p  
d'une superficie de 328 m<sup>2</sup>, sises Les Cadenas 30580 Lussan  
**Dossier suivi par :** Anne SIMON ☎ 04 66 01 74 01, [a.simon@ccpaysduzes.fr](mailto:a.simon@ccpaysduzes.fr)

Madame,

J'ai le plaisir de vous informer que l'acquisition de vos parcelles sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire, le 11 juillet. La Communauté de Communes Pays d'Uzès a confié la signature des actes à Maître Francine Ozil, notaire à Saint Quentin la Poterie. Je vous remercie si vous avez un notaire particulier pour la gestion de vos biens de bien vouloir m'indiquer son nom et ses coordonnées.

*S'adressent à Verneble. Albaine Albey*

Les difficultés engendrées par l'incendie du laboratoire nécessitent de démarrer les travaux début juillet. J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de réaliser les travaux sur ces parcelles détachées avant la signature de l'acte authentique.

Je vous remercie si vous acceptez, de bien vouloir me retourner le courrier avec votre accord.

Vous en remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Fabrice VERDIER

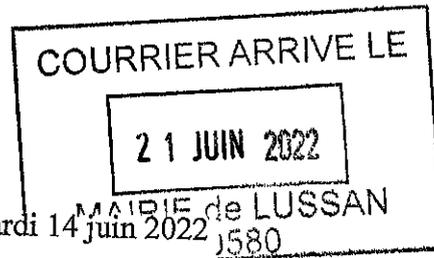


Le 22 juin 2022

Bon pour accord *Bon pour accord.*

Myriam LECA

*Leca*



Uzès, mardi 14 juin 2022

**Madame Pesenti Danièle**  
**Cervelas**  
**30 580 LUSSAN**

Objet : Reconstruction du laboratoire Gravier, ZA de Lussan  
Parcelles cadastrées section D n°184p d'une superficie de 1609 m<sup>2</sup> et section D n°214p  
d'une superficie de 328 m<sup>2</sup>, sises Les Cadenas 30580 Lussan  
Dossier suivi par : Anne SIMON ☎ 04 66 01 74 01, [a.simon@ccpaysduzes.fr](mailto:a.simon@ccpaysduzes.fr)

Madame,

J'ai le plaisir de vous informer que l'acquisition de vos parcelles sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire, le 11 juillet. La Communauté de Communes Pays d'Uzès a confié la signature des actes à Maître Francine Ozil, notaire à Saint Quentin la Poterie. Je vous remercie si vous avez un notaire particulier pour la gestion de vos biens de bien vouloir m'indiquer son nom et ses coordonnées.

*St Laurent la Verneble*

Les difficultés engendrées par l'incendie du laboratoire nécessitent de démarrer les travaux début juillet. J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de réaliser les travaux sur ces parcelles détachées avant la signature de l'acte authentique.

Je vous remercie si vous acceptez, de bien vouloir me retourner le courrier avec votre accord.

Vous en remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Fabrice VERDIER



Le 22 juin 2022

Bon pour accord

*Bon pour accord.*

Danièle PESENTI